



DOSSIER INFORMATION

A conserver

FORMATION BPJEPS LTP 2023-2024

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : ANIMATEUR

Mention : LOISIRS TOUS PUBLICS

Retour du dossier d'inscription dûment complété à SPE FORMATION
6, rue de la Pantarelle – 12000 RODEZ
Référénte administrative : julie.speformation@orange.fr / 05-65-68-30-13
www.spe-formation.com

(TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation
Validation des Acquis de l'Expérience
Centre de Formation des Apprentis

Le **DIPLOME**

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, permettant à son titulaire d'encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il intervient notamment auprès d'enfants et de jeunes et peut être amené à diriger un accueil collectif de mineurs. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation. Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

DATES de la FORMATION

Formation classique : **du 18 septembre 2023 au 27 septembre 2024**
Formation en apprentissage : **du 1^{er} septembre 2023 au 27 septembre 2024**

CONTENU de FORMATION

FORMATION EN CENTRE : 630 HEURES

2 unités capitalisables transversales :

UC 1 encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

2 unités capitalisables de mention :

UC 3 conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

UC 4 mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

FORMATION EN STAGE : 1078 HEURES

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

CONDITIONS d'ACCÈS

Prérequis :

-Être titulaire du PSC1, ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent.

-Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures (attestation de la ou les structure(s) d'accueil).

-Satisfaire à l'épreuve de sélection de SPE Formation.

☞ Qualifications permettant d'être dispensé de la justification de l'expérience d'animateur :

BAPAAT/CPJEPS ; CQP Animateur Périscolaire ; BAFA, BAFD ; BAC Pro "service de proximité et vie locale" ; BAC Pro Agricole (toute option) ; Brevet Professionnel délivré par le ministère de l'Agriculture (toute option) ; BPJEPS (toute spécialité)

Aménagement :

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

Les SELECTIONS

La date de sélection choisie est à cocher dans votre dossier d'inscription, ci-joint.

Date de sélection	Date de dépôt de dossier	Lieu
29 mars 2023	22 mars 2023	
10 mai 2023	03 mai 2023	Centre de formation
21 juin 2023	14 juin 2023	SPE FORMATION
30 août 2023	23 août 2023	
06 septembre 2023	31 août 2023	

Le coût des sélections est compris dans les frais d'inscription.

Les sélections se composent de deux épreuves :

Epreuve écrite

Etude de cas d'une durée de 1h30 ayant pour objectif d'apprécier les capacités d'expression et de réflexion des candidats sur le métier d'animateur et de directeur.

Epreuve d'entretien de motivation

Durée : 15 minutes

Déroulement : au cours de cet entretien, le jury aura comme support le dossier d'inscription dûment complété

- ✓ CV : état civil, études effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle
- ✓ Expériences dans le domaine de l'animation
- ✓ Motivations et projet professionnel

Objectif : évaluer les motivations, le niveau des candidats, leurs aptitudes à suivre la formation et la cohérence de leur projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Le positionnement a pour objectif de proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Le candidat devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives. Les modalités du positionnement seront communiquées aux candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection. A l'issue des différentes épreuves du positionnement, les candidats seront informés lors d'un entretien individuel des propositions d'allègements éventuels de formation.

AUTRES FORMATIONS

Formation de secourisme (PSC1)

DATES : 07 juin et 25 août 2023

DUREE : 07 heures

Le coût de la formation s'élève à 60 euros. La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

Mon STATUT en FORMATION

Ma formation en tant que **stagiaire de la formation professionnelle** :

- Soit je finance ma formation
- Soit je fais valoir mes droits au CPF (Compte Personnel de Formation)

Ma formation en tant que **salarié** :

- Prise en charge de ma formation par mon employeur
- Prise en charge de ma formation dans le cadre du CPF de Transition Professionnelle
- Prise en charge de ma formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Ma formation en tant qu'**apprenti** :

- Une formation gratuite : aucune contrepartie financière ne peut m'être demandée.
- Un diplôme : j'obtiens un diplôme dans une situation de travail et en étant rémunéré.
- Un statut de salarié : j'ai un statut salarié et le temps consacré aux enseignements en CFA est compris dans mon horaire de travail.
- Un accompagnement : je suis accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite mon insertion dans l'entreprise.
- Une carte étudiant : une « carte d'étudiant des métiers » m'est délivrée par le centre qui assure ma formation.

COUT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, cette dernière peut être réalisée sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses, mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

BPJEPS LTP	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	630	7 245.00 €
Stagiaire en apprentissage	633	9 425.00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	630	5 670,00 €

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants

-dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCO, CPF, CPF de transition professionnelle, la demande doit être déposée entre 3 mois à 6 mois avant le début de la formation.

Nous contacter pour plus d'information

Nous vous proposons un accompagnement dans vos démarches de demande de financement

NOTE IMPORTANTE

Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.

Elles sont susceptibles de modifications.

Elles sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie.

PLANNING BPJEPS Loisirs Tous Publics

630h	BP LTP CENTRE
1078h	BP LTP ALTERNANCE

BPJEPS Spécialité Animateur
Mention Loisirs Tous Publics
Session 2023-2024

Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Aout 2024	Sept. 2024
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1 FERIE	1 FERIE	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9 FERIE	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20 FERIE	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25 FERIE	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	31		31	31		31		31		31		

PLANNING BPJEPS LTP en APPRENTISSAGE

633h	BP LTP CENTRE
	BP LTP ALTERNANCE

BPJEPS Spécialité Animateur
Mention Loisirs Tous Publics
Session 2023-2024

Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Aout 2024	Sept. 2024
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1 FERIE	1 FERIE	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9 FERIE	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20 FERIE	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25 FERIE	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

PROCEDURE DEMANDE CONTRAT APPRENTISSAGE

Votre formation au BPJEPS peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
Si cela vous intéresse, merci de suivre les étapes suivantes :

- 1 Etude du dossier d'inscription et entretien individuel avec **SPE Formation**
- 2 **Recherche d'une structure d'accueil et du maître d'apprentissage à votre initiative**

SPE Formation vous accompagne dans vos démarches
- 3 **Entretien tripartite** entre l'entreprise, SPE Formation et l'apprenti
- 4 **Signature du CERFA n° 10103-09** - contrat d'apprentissage en 3 exemplaires
- 5 **Signature du contrat de formation et de la convention de formation**

Une question ?

05-65-68-30-13
gilles.speformation@orange.fr

Pour l'apprenti

- Une formation gratuite
- Un enseignement adapté de qualité
- Un titre professionnel reconnu à la clé
- Les mêmes avantages qu'un salarié
- Une rémunération fixée dès le départ
- Une carte Apprenti qui offre des réductions

Pour l'entreprise

- Une personne complémentaire dans l'équipe
- Fidéliser et séduire de futurs collaborateurs
- Faire progresser les salariés en poste
- La transmission des différents savoirs
- Créer un vivier de compétences
- Enseignement adapté de qualité
- Un titre reconnu à la clé
- Bénéficier d'aides à l'embauche à travers l'apprentissage